

# Un jeu

## **pour connaître les droits de l'enfant**

*La Jeune chambre économique de Vendée organisait au Poiré une animation sur les droits des enfants : un jeu de l'oie à destination des conseillers municipaux en herbe des communes du canton. Trois structures ont participé : Aizenay, Belleville et Le Poiré.*

**S**ous forme ludique, il s'agissait de travailler autour des droits de l'enfant. Cette initiative de la Jeune chambre économique est nationale. En Vendée, ses membres ont choisi la communauté de communes Vie et

Boulogne. Six enfants par commune étaient invités. Par le biais d'un jeu de l'oie, les enfants ont répondu à des questions portant, entre autres sur les 12 droits fondamentaux. Ils y réfléchissaient par groupe et leurs réponses étaient commentées et complétées par Didier Giraud, correspondant territorial de la Défenseur des enfants. Les

devoirs des enfants ont également été abordés.

Le conseil des enfants du Poiré va rebondir sur ce travail, en faisant un compte rendu de cet après-midi à leurs homologues qui n'ont pas participé. Le but est ensuite d'aboutir à la création d'un poster portant sur les droits des enfants et de le proposer dans les structures de la commune qui accueillent des enfants.

*La Jeune chambre économique a su rendre attrayante et ludique cette animation sur les droits des enfants.*

